



Compte-rendu de l'AGO de l'AILouvain et de l'UILv du 6 mai 2019

L'Assemblée Générale ordinaire 2019 des deux associations s'est tenue à la date prévue dans les locaux de BESIX, avenue des Communautés à 1200 Bruxelles.

La séance est présidée par le Président, Vincent Werbrouck. Elle débute à 17h02. 20 membres de l'AILouvain sont présents.

Aucun point de l'ordre du jour ne nécessite un quorum spécial requis par la loi. L'assemblée générale est donc valablement constituée et les décisions peuvent être prises à la majorité simple des membres présents.

Les tableaux et autres schémas présentés lors de l'AG ne seront pas repris dans ce PV, mais font partie de ses annexes.

1 Approbation procès-verbal

Le procès-verbal de l'AGO de l'AILouvain et de l'UILv du 26 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

2 Les activités de l'AILouvain

2.1 Bilan des réalisations de l'exercice 2018.

Vincent Werbrouck rend compte des réalisations de 2018.

26 activités en 2018 : des conférences, des visites d'entreprises, des ateliers, des rencontres entre Alumni et entreprises en recherche d'ingénieur, un film, de nombreux débats, des rencontres étudiants-Alumni, des coachings d'étudiants, des évaluations de stages, des soupers de cour... et bien sûr la Ste Barbe.

Soulignons également :

- Le lancement des capsules vidéo de témoignages de personnes qui ont vécu une expérience avec l'AILouvain.
- Le changement de la lettre d'appel à cotisation qui n'est plus faite avec l'UCL, mais de façon indépendante pour mettre en valeur les activités de l'association.
- Le renforcement du positionnement de l'AILouvain par une recherche non plus de Sponsors, mais de partenaires qui échangent une contribution financière contre des services à valeur ajoutée (recrutement, visibilité...).
- Collaboration continue avec l'UCL/EPL. L'idée étant bien sûr de rapprocher les entreprises et l'université.
- Une remise en question de notre mode de fonctionnement avec les associations d'Alumni de l'UCL et de la FABI (point traité plus bas).
- Toutes les activités organisées avec d'autres facultés : Agros, LSM, médecine, ...

Ces réalisations sont le résultat d'une équipe stable, assidue aux réunions et surtout à l'organisation d'événements.

Les difficultés rencontrées en 2018 se situèrent principalement au niveau de l'énergie consommée par la recherche d'entreprises partenaires et de la gestion du CRM ODOO.

2.2 Présentation du programme d'activité 2019.

Vincent Werbrouck présente les perspectives 2019.

Loin d'avoir épuisé le Fil rouge défini pour 2018, nous avons décidé de le poursuivre : « A la rencontre de nos Alumni et de leurs Entreprises Innovantes et Talentueuses ». Plus de 28 activités sont à l'agenda de 2019.

Les types d'activités restent les mêmes et bien sûr les thèmes changes.

Les évènements sont à chaque fois complet, rassemblant jusqu'à 600 personnes.

2.3 Evolutions des cotisations.

Le nombre de cotisants est légèrement inférieur à celui de 2018 à la même date, mais les cotisations continuent à entrer entre autres via le rappel par téléphone.

3 Budgets et Comptes de Résultats

3.1 Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2018 et du budget 2019

Nicolas Debeer présente les comptes de l'exercice 2018 qui se clôturent par une perte d'EUR 21.255€ et rappelle les raisons :

- Coût du personnel en hausse à cause d'une augmentation du temps de travail, au recours à davantage de jobistes, des coûts liés au départ de Myriam Banaï.
- Autres dépenses stables et conformes au budget.
- Entrée des cotisations stable.
- Forte croissance des entrées des partenariats entreprises.
- Perte du portefeuille de fonds (14 000€ dont 2 480€ sont mis en diminution du compte de résultats).

En résumé, l'année est bonne au niveau des revenus, mais certains coûts ponctuels viennent ternir le résultat.

Contrairement à 2017, les fonds n'ont plus été ponctionnés.

Les 12 000€ de revenus des stages organisés pour l'EPL jusqu'en 2017, ont disparus en 2018, vu que l'EPL a organisé elle-même ces stages.

Deux effets sur le bilan :

- La perte sur l'année affecte le bilan
- La perte sur les fonds

Une perte sur le bilan d'environ 40.000€.

Pour l'UILy, le compte des résultats est nul et le bilan stable depuis 4 années, soit 20€.

Les comptes 2018 sont approuvés par tous les membres présents.

3.2 Présentation et approbation du budget 2019

Le trésorier présente ensuite le budget de l'exercice 2019 qui se clôture par un bénéfice d'EUR 130 et explique les hypothèses sous-jacentes.

Le budget des cotisations est fixé à EUR 73.000 dont EUR 70.000 ont déjà été réalisés.

Le sponsoring prévoit des revenus de EUR 55.000 pour 2019 dont 41.066 sont soit déjà facturés, soit déjà commandés.

La disparition de la cotisation de la FABI, va alléger nos coûts de façon importante.

Le budget présenté est approuvé à l'unanimité.

Réalisations diverses :

- Création de conditions générales de ventes.
- TVA pour les services.
- Standardisation des factures de services.

Il reste à rédiger un guide/vade-mecum financier afin de mieux documenter les opérations financières au jour le jour.

4 Le Conseil d'Administration

4.1 Décharge aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2018.

Décharge est donnée, à l'unanimité, aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

4.2 Modifications du conseil d'administration

Aucune modification n'est prévue.

5 Partenariat avec la FABI

L'historique de la remise en question de notre participation à la FABI est repris depuis 2017 :

<i>Juin 2017</i>	<i>Courrier adressé à la FABI (questionnements sur Valeur Ajoutée + notifier notre volonté de quitter si pas de changement)</i>
<i>Juin 2017- Novembre 2018</i>	<i>FABI / AILouvain : quelques échanges et pas de proposition concrète de la FABI quant à nos attentes</i>
<i>Novembre 2018</i>	<i>FABI invité au CA AILouvain pour une discussion ouverte. Création d'un Groupe de Travail composé d'Administrateurs de l'AILouvain</i>
<i>2019</i>	<i>Collaboration AILouvain / FABI mise en suspens pour 2019 Groupe de Travail AILouvain « FABI » : 2 réunions</i>

Notre vision du rôle de la FABI s'articule autour de trois axes :

- Mise en connexion des différentes associations d'ingénieurs.
- Promotion et valorisation du métier de l'ingénieur en Belgique et à l'étranger.
- Protection du titre d'ingénieur auprès des instances publiques.

Les discussions se poursuivent avec les FABI et les différentes associations membres pour définir le futur de l'association.

6 Divers.

Vincent Werbrouck remercie Besix pour son accueil, les collaboratrices de l'AILouvain, les membres du CA et les ambassadeurs pour leur implication dans l'association.

Michel Simonart, Président d'Honneur, prends la parole pour féliciter le Président, Vincent Werbrouck, et ses collaborateurs pour leur gestion innovante qui a permis de donner un nouveau souffle à l'AILouvain.

La séance est clôturée vers 17h59.

Annexe : slides présentés lors de l'AG.